

## EAU BRUTE

	A quoi correspond le coût de votre abonnement	Février : acompte	Sept-Octobre : solde
Eau brute	<b>Redevance abonnement :</b> Cette somme couvre une partie des charges de fonctionnement, d'investissement du service. Elle est comptabilisée par logement, elle s'élève pour un an à :	43,00€ HT	
	<b>Part proportionnelle au m<sup>3</sup> :</b> Cette somme couvre une autre partie des charges de fonctionnement, d'investissement et de distribution d'eau potable. Le volume est comptabilisé par le relevé de votre compteur.		0,67 € HT / m <sup>3</sup>
Taxes et redevances	<b>Redevance prélèvement (Eau brute) :</b> Cette somme est prélevée et reversée à l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse selon l'application des dispositions du code de l'environnement. Le volume est comptabilisé sur l'assiette du compteur de distribution d'eau brute.		0,1272 € HT / m <sup>3</sup>
TVA	La TVA est applicable au taux de 5,5 %	5,5 %	



## AUTRES PRESTATIONS (FOURNITURES & MAIN-D'ŒUVRE)

DÉSIGNATION	EN € HT	DÉSIGNATION	EN € HT
Main d'œuvre (1 <sup>h</sup> )	35.52	Enveloppe béton G.M	174.48
Véhicule (1 <sup>h</sup> )	45.99	Coffret isolant G.M	155.58
Hydrocureur (1 <sup>h</sup> )	113.06	Niche enterrée P.M + trappe fonte	84.60
Pose compteur	80.99	Rehausse	41.69
Fermeture de branchement	80.97	Niche enterrée G.M + trappe fonte	261.69
Ouverture de branchement	80.97	Niche Jumbo P.M	23.32
Modification des caractéristiques du branchement	235.32	Rehausse	14.56
Modification des caractéristiques du branchement pour individualisation	117.70	Niche Jumbo G.M	37.80
Forfait pose compteur en domaine public (au sol ou en façade)	798.52	Rehausse	24.85
Forfait remplacement siphon tabouret	853.78	Tabouret siphon 125 x 250	70.86
Forfait isolation partie basse du compteur	87.06	Rehausse Diam. 315 2 m	30.96
Terrassement en tranchée <= 1,30 m de profondeur (1m <sup>3</sup> )	119.69	Flexil x 2	53.36
Réfection en enrobé à chaud (1m <sup>2</sup> )	59.84	Tuyau PVC 160 1 m	6.96
Enveloppe béton P.M	118.83	Trappe fonte articulée	60.03
Coffret isolant P.M	124.80	Module radio relève	65.56
Col de cygne	27.34	Pièces détachées coffrets Cahors Mininter	
Robinet + purge		Porte coffret Cahors	62.42
Robinet + purge, pour compteur en 15	51.70	Serrure coffret Cahors	8.53
Robinet + purge, pour compteur en 20	80.19	Quincaillerie - Coffret(Axe + Ressort + Bas et Haut)	6.42
Robinet + purge, pour compteur en 30	166.60	Plus value pour robinet inviolable ø 15	20.56
Robinet + purge, pour compteur en 40	207.33	Plus value pour robinet inviolable ø 20	36.38
TVA			20 %

  
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# TARIFS

# 2026



Communauté de Communes Sud Roussillon

Communauté de Communes Sud Roussillon - 16 rue Tharaud  
 66750 SAINT-CYPRIEN - Tél. : 04 68 37 30 60 - sudroussillon.fr

## VOTRE FACTURE D'EAU DANS LE DÉTAIL



	A quoi correspond le coût de votre abonnement	Février : acompte de 150,94 € TTC	Sept-Octobre : solde 2,81 €/m <sup>3</sup> TTC
Eau potable	<b>Part fixe (abonnement) :</b> Cette somme couvre une partie des charges de fonctionnement et d'investissement du service d'eau potable. Elle est comptabilisée par logement, elle s'élève pour un an à :	68,00 € HT	
	<b>Part proportionnelle au m<sup>3</sup> :</b> Cette somme couvre une autre partie des charges de fonctionnement, d'investissement et de distribution d'eau potable. Le volume est comptabilisé par le relevé de votre compteur d'eau potable.		1,00 € HT / m <sup>3</sup>
Assainissement collectif	<b>Part fixe (abonnement) :</b> Cette somme couvre une partie des charges de fonctionnement et d'investissement du service d'assainissement. Elle est comptabilisée par logement, elle s'élève pour un an à :	72,00 € HT	
	<b>Part proportionnelle au m<sup>3</sup> :</b> Cette somme couvre une autre partie des charges de fonctionnement, d'investissement du service d'assainissement collectif. Le volume est comptabilisé sur l'assiette du compteur de distribution d'eau potable.		1,009 € HT / m <sup>3</sup>
Taxes et redevances	Redevance prélèvement (Eau potable)	Cette somme est prélevée et reversée à l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse selon l'application des dispositions du code de l'environnement.  Le volume est comptabilisé sur l'assiette du compteur de distribution d'eau potable.	0,1696 € HT / m <sup>3</sup>
	Redevance de consommation		0,39 € HT / m <sup>3</sup>
	Redevance performance des réseaux d'eau		0,0246 € HT / m <sup>3</sup>
	Redevance performance du système d'assainissement		0,027 € HT / m <sup>3</sup>
TVA	La TVA est applicable au taux de 5,5 % sur l'ensemble des postes Eau Potable		5,5 %
	La TVA est applicable au taux de 10 % sur l'ensemble des postes Assainissement		10 %

## INDIVIDUALISATION DES CONTRATS D'EAU POTABLE

Visite de contrôle	125,00 € HT
Frais d'individualisation des contrats d'eau potable (forfait par compteur individualisé)	85,00 € HT / compteur
TVA	20 %

## ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

Contrôle de conception	80,00 € HT
Contrôle de réalisation	80,00 € HT
Contrôle périodique	80,00 € HT
TVA	10 %

## CONTRÔLE DE CONFORMITÉ DES BRANCHEMENTS D'EAU

Délivrance d'un contrôle de conformité des branchements d'eaux usées	100,00 € HT
TVA	20 %

## FRAIS DIVERS

Frais d'ouverture de dossier	45,00 € HT
TVA	10 %

### COÛT DE RÉFÉRENCE POUR 120M<sup>3</sup>

Le coût total pour une famille de 4 personnes :  
- Abonnement et consommation  
- Pour 120 m<sup>3</sup> d'eau

**4,069 € TTC/m<sup>3</sup>**

En 2026 pour une famille de 2 adultes et 2 enfants, l'eau est livrée puis dépolluée pour abonnement & consommation 120m<sup>3</sup> = 488,25<sup>TTC</sup> par an

